

Introduction générale à l'étude du droit de l'Église

Nom de l'enseignant : Philippe TOXÉ

Positionnement : 2^{ème} semestre

Durée du cours : 12 séquences

Nombre de crédits : 4

Évaluation travail personnel étudiant : 80h

Nombre d'exercices de contrôle continu à réaliser : 10

Langue : français

Modalités / durée évaluation :

Examen à distance ou en présentiel.

Objectifs et compétences à acquérir :

Apprendre les principes fondamentaux du droit canonique et les droits des fidèles et savoir utiliser le code de droit canonique, spécialement les 2 premiers livres, et interpréter un canon.

Pré-requis :

Cours du programme de DUET accessible aux débutants.

Moyens pédagogiques :

Cours magistral sous forme de séquences.

Questions intégrées aux séquences du cours (QROC).

Analyse de documents.

Contenus / plan du cours :

1. Introduction – Légitimité et utilité d'un droit dans l'Église
2. Histoire du droit canonique
3. Sources du droit canonique – Normes générales
4. Comment lire et interpréter les règles de droit canonique
5. Les fidèles participants à la mission du Christ et de l'Église
6. Les devoirs des fidèles
7. Les droits des fidèles
8. La garantie des droits de la personne
9. Les délits et les sanctions pénales dans l'Église
10. Le statut des ministres ordonnés
11. La vie consacrée et les laïcs en charge d'une mission canonique
12. Les associations de fidèles

Bibliographie :

<https://www.droitcanonique.fr/> (Faculté de Droit canonique de Paris ; site francophone du droit de l'Église, contenant les codes latin et oriental, les autres sources normatives du droit canonique et des ressources et recensions canoniques)

Patrick VALDRINI, *Leçons de droit canonique, Communautés, personnes, gouvernement*, Paris, Salvator, 2017, 522 p.

Achille MESTRE, *Introduction au Droit canonique. Sources du Droit-Organisation de l'Église*, Paris, Editions Facultés Jésuites de Paris, 2010, 160 pages (notamment pp. 1-58)

Libero GEROSA, *Le droit de l'Église*, (AMATECA ; 12), Luxembourg, Éditions Saint-Paul, 1998, 354 p (p. 1-110).

La lecture des extraits de ces trois ouvrages demande 20 heures.